



Les outils de la manutention



Je découvre et j'apprends...

1 – Les outils de la manutention:

1.1 Les outils sans obligation de formation

Il existe différents outils pour faciliter la manipulation des marchandises...



1.2 Les outils avec obligation de formation



2 – Les chariots soumis à l'obligation de formation type CACES R489

2.1 Le CACES R489



2.2 Différentes catégories de chariots

2.2.1 Catégorie 1A



2.2.2 Catégorie 1B



2.2.3 Catégorie 2A



2.2.4 Catégorie 2B



2.2.5 Catégorie 3



2.2.6 Catégorie 4



2.2.7 Catégorie 5



2.2.8 Catégorie 6



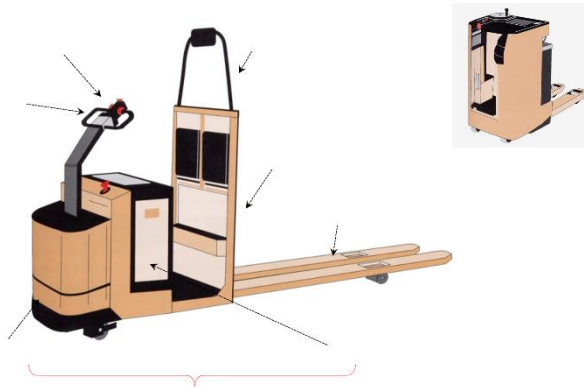
2.2.9 Catégorie 7



Exemples : déplacement, chargement, transfert de chariots sans activité de production (porte-engins), maintenance, démonstration ou essais...

2.3 Descriptions des chariots (Catégories 1A et 3)

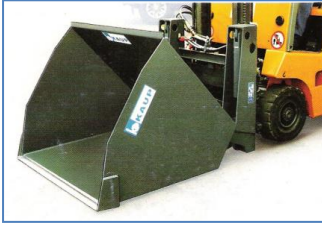
2.3.1 Catégorie 1A



2.3.2 Catégorie 3



2.4 Les équipements complémentaires



2.5 Circulation sur la voie publique

Certains chariots sont amenés à devoir circuler sur la voie publique. Dans ce cas, ils doivent respecter certaines règles et posséder certains équipements imposés par le code de la route.

- **La catégorie A du code de la route :**

Chariots porteurs à plate-forme fixe ou à benne dont la vitesse est comprise entre 10 et 25 km/h

- **La catégorie B du code de la route :**

Chariots élévateurs et tracteurs dont la vitesse ne peut excéder par construction 25 km/h. Chariots porteurs à plate-forme fixe ou à benne dont la vitesse ne peut excéder par construction 10 km/h

- **La catégorie C du code de la route :**

Remorques attelées à un chariot tracteur.